

Discours

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion du lancement des Journées européennes des métiers d'art et de l'inauguration de *Mutations* au musée des Arts décoratifs, jeudi 26 mars 2015

Messieurs les Présidents
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et messieurs, chers amis,



Entre innovation et savoir-faire, patrimoine et création, audace et transmission, excellence et durabilité, les métiers d'art sont des métiers d'avenir.

Ancrés dans les réalités et les traditions de nos territoires, facteurs d'emploi, de richesse et d'attractivité, ils contribuent au rayonnement culturel de notre pays à travers le monde et au développement du tourisme culturel dans nos régions.

Les métiers d'art, ce sont près de 38 000 entreprises, des PME et TPE qui font la vitalité et la diversité de notre tissu économique, qui emploient plus de 60 000 personnes. Des emplois à forte valeur ajoutée, fruits de traditions souvent centenaires et pour autant, à la pointe des innovations technologiques.

Les métiers d'art ce sont aussi 8 milliards de chiffre d'affaires, dont environ 750 millions à l'export. Avec eux, c'est l'image de la France, l'excellence à la française, la richesse de son patrimoine et la vitalité de sa création, qui sont reconnues à travers le monde.

C'est pour cela que je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui pour lancer les Journées européennes des Métiers d'Art qui mettent à l'honneur un secteur d'excellence à l'image de la très grande valeur ajoutée du secteur culturel.

Ces Journées européennes sont un temps fort pour la reconnaissance et la visibilité des métiers d'art.

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 38 80
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Une reconnaissance dont je tiens à rappeler qu'elle a été inscrite dans un cadre juridique pérenne par la loi du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, portée par Carole Delga, qui regrette de ne pouvoir être parmi nous ce soir, cette loi donc qui fait des métiers d'art un secteur économique à part entière.

Je veux aussi rappeler le succès constant de ces Journées grâce à la formidable mobilisation des professionnels dans plus de 25 régions françaises et 14 autres pays européens. Ce sont près de 6 000 événements, dont 4 500 ateliers et plus de 1 200 animations jeunes publics, qui se déroulent partout en France.

Je salue tous ceux qui, cette année encore, font de ces journées un événement populaire. Je pense en premier lieu à l'Institut National des Métiers d'Art et tous ses partenaires ; aux Ateliers d'art de France mais aussi aux trois lieux emblématiques, le Musée des Arts décoratifs, qui nous accueille ce soir, le Mobilier National et ses ateliers, et le Palais de Tokyo qui tous trois nous présentent, des expositions exceptionnelles mettant en lumière toute la richesse des métiers d'art.

Pour cette nouvelle édition, placée sous le signe de l'innovation et de la jeunesse, j'ai aussi voulu ouvrir les portes du ministère de la Culture et de la Communication aux plus jeunes pour qu'ils viennent découvrir ces métiers d'hier et d'aujourd'hui et qui sont aussi ceux de demain.

Autour de professionnels réunis dans les salons de la rue de Valois, des collégiens découvriront dès demain la richesse des matières et des techniques tout en se familiarisant, au contact des artisans d'art, avec des métiers ancrés dans la tradition et tournés vers l'innovation pour se découvrir une vocation.

En prenant mes responsabilités à la fin de l'été, j'ai donné trois grandes priorités à mon action à la tête du ministère de la Culture et de la Communication : le soutien à la création, l'accès à la culture, particulièrement des plus jeunes, et le rayonnement culturel de notre pays. Les métiers d'art sont à la croisée de ces trois priorités.

Ayant à cœur chacune d'entre elles, je souhaite soutenir l'excellence d'un secteur qui est source d'attractivité et d'emplois pour notre pays, à travers la création

d'un environnement propice aux entreprises de création et par l'accompagnement des professionnels dès leur formation.

J'ai donc voulu orienter l'action du ministère autour de deux axes :

- Tout d'abord, le soutien à un secteur d'excellence reconnu à travers le monde composé de petites et très petites entreprises, souvent fragiles : j'ai demandé à ce qu'on réfléchisse à la mise en œuvre d'un fonds d'avance pour les métiers d'art, inspiré des fonds pour la mode et les galeries d'art tels qu'ils existent déjà à l'IFCIC, l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles.
- Ensuite, je veux engager une action forte autour de la formation et de la transmission des savoirs pour assurer l'avenir de la profession et encourager un nombre croissant de jeunes à se tourner vers les métiers d'art.

Cela passe tout d'abord par le renouvellement du dispositif « Maîtres d'art – Élèves ». Je suis particulièrement attachée à cette filiation professionnelle qui est un véritable contrat de génération au service de la création.

Ce dispositif a contribué à la transmission et à la reconnaissance de savoir-faire historiques, souvent méconnus et parfois menacés de disparition. Il doit cependant être profondément renouvelé pour mieux servir le projet professionnel de l'élève.

Nous avons engagé une réflexion en ce sens à partir, notamment, des conclusions de l'étude réalisée à l'occasion des 20 ans du dispositif et grâce au soutien de la fondation Bettencourt-Schueller.

Cela implique aussi plus largement de structurer l'offre de formation. Cette offre existe, notamment au sein des manufactures de Sèvres et des Gobelins, mais il me semble tout autant décisif de mener une réflexion globale sur l'ensemble de la filière : un travail a donc été engagé sur la formation et l'apprentissage pour ouvrir ces métiers de haute valeur ajoutée à un plus grand nombre de jeunes.

Car ces métiers sont des métiers d'avenir, des débouchés de choix pour nos jeunes et pour l'ensemble du secteur culturel, le signe de son attractivité.

Dans notre contexte économique et social, il me semblait important d'être parmi vous aujourd'hui pour valoriser ce secteur dynamique et porteur.

Mais ces journées européennes rendent aussi hommage à des gestes qui ont fait notre histoire, des gestes qui créent du lien dans notre société, entre les générations mais aussi au cœur de nos territoires dont ils valorisent les savoir-faire. Des liens tissés de la main à l'esprit pour le dire comme Paul Valéry, et dont nous avons besoin aujourd'hui.

C'est donc un plaisir pour moi de déclarer ouvertes ces 9^{ème} Journées européennes des Métiers d'art !

Je vous remercie.

www.culturecommunication.gouv.fr